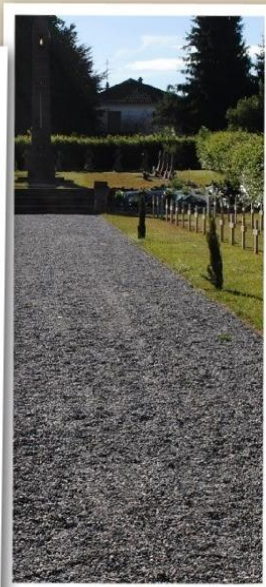


# La nécropole nationale de Morvillars



# Après travaux d'entretien et de rénovation





# Les objectifs

Faire vivre la nécropole – Retrouver des descendants – Garder le Souvenir – Connaitre l'histoire locale- Transmettre le devoir de mémoire auprès des jeunes générations – Recherches historiques – Nécropole – Monument « lanterne des morts » - Ambulance du château – Hôpital d'Origine des Etapes (H.O.E.) – Valeurs civiques – Hommage aux soldats inhumés – Connaitre et faire connaitre – Restaurer le monument et les tombes – Entretien des pelouses – Planter des arbustes et rosiers – Fragilité de la Paix – Prix de la Liberté - Faire vivre la nécropole – Retrouver des descendants – Garder le Souvenir – Connaitre l'histoire locale- Transmettre le devoir de mémoire auprès des jeunes générations – Recherches historiques – Nécropole – Monument « lanterne des morts » - Ambulance du château – Hôpital d'Origine des Etapes (H.O.E.) – Valeurs civiques – Hommage aux soldats inhumés – Connaitre et faire connaitre – Restaurer le monument et les tombes – Entretien des pelouses – Planter des arbustes et rosiers – Fragilité de la Paix – Prix de la Liberté Faire vivre la nécropole – Retrouver des descendants –

# L'origine du cimetière militaire



*Morvillars - Cimetière spécial où sont enterrés 5 soldats français et 47 allemands morts pendant le siège de Belfort (1870 -1871)*

L'emplacement était, déjà avant 1914, un lieu de sépulture pour les militaires. D'après une ancienne carte postale, sur le terrain où se situe le monument aux morts, s'élevaient 47 tombes de soldats prussiens et 5 de soldats français morts pendant le siège de Belfort (1870-1871).

# L'ambulance du château



Dès le début de la guerre, les blessés des combats sur la ligne de front furent dirigés sur Morvillars où ils furent soignés au Vieux Château de Monsieur Louis Viellard. L'ambulance fonctionna jusqu'à l'Armistice. Des grands blessés ne pouvant supporter de longs trajets y étaient conduits du front Sud de Dannemarie. Ceux qui succombèrent à leurs blessures furent inhumés à l'emplacement de cet ancien cimetière militaire. En août 1916 on compte déjà 27 sépultures.

# L'hôpital d'origine des étapes : H.O.E.

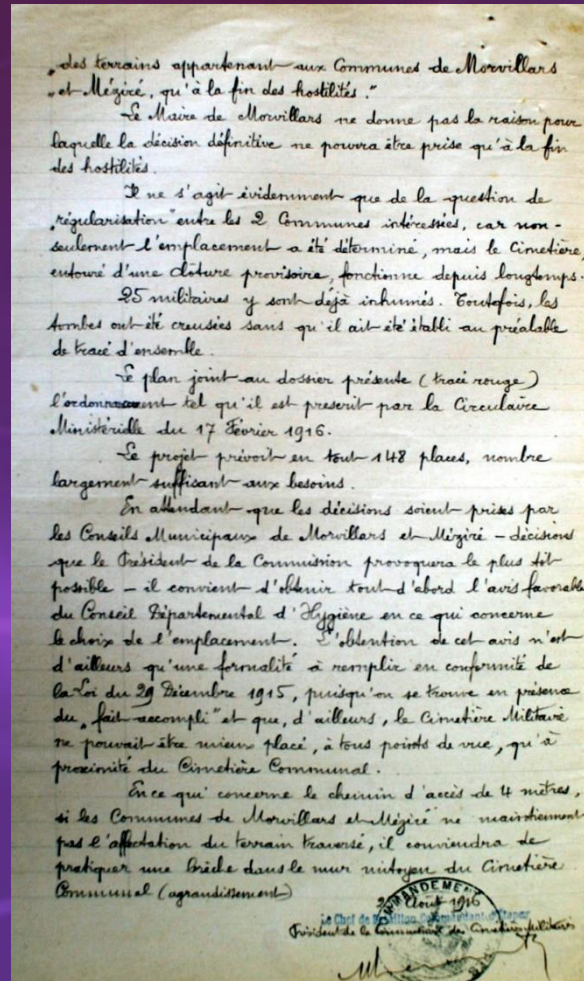
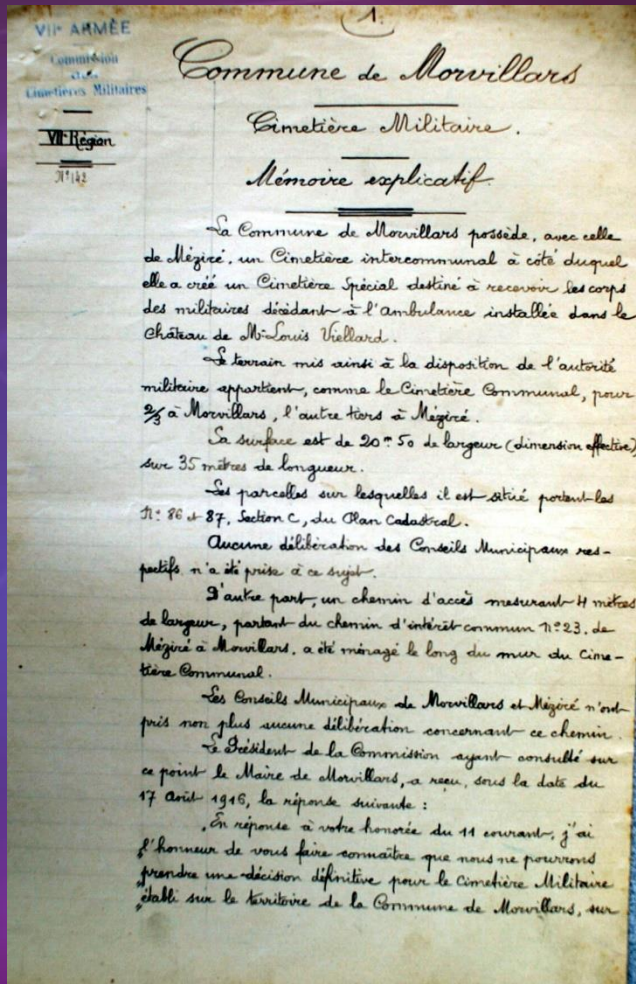


Les 2000 lits de l'hôpital d'évacuation appelé officiellement 54B, accueillent le 1er blessé le 14 septembre 1917.

L'hôpital est finalement transféré à Héricourt le 31 juillet 1918

Après la guerre, des soldats morts à l'HOE (hôpital d'origine des étapes) de Morvillars et au séminaire de Bourogne furent inhumés avec ceux de l'ambulance Viellard après avoir été enterrés une première fois dans le cimetière de l'HOE (près du chemin allant à Froidefontaine).

# Le projet : mémoire explicatif

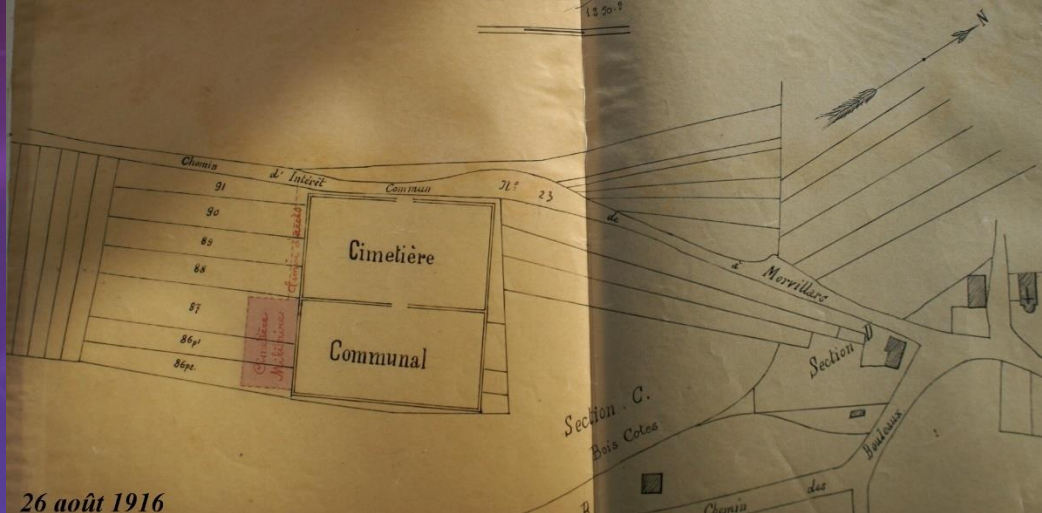


Le 27 novembre 1920, le Conseil Municipal réuni sous l'égide du Maire Louis Viellard décide, par une délibération d'accorder une concession à perpétuité aux « Enfants » de la commune morts pour la Patrie pendant la Grande Guerre.



Commune de Morvillars.  
Extrait du Plan Cadastral.

Echelle :  $\frac{1}{12500}$



26 août 1916

## Plan cadastral

## Devis de l'entreprise Louis Camozzi de Morvillars

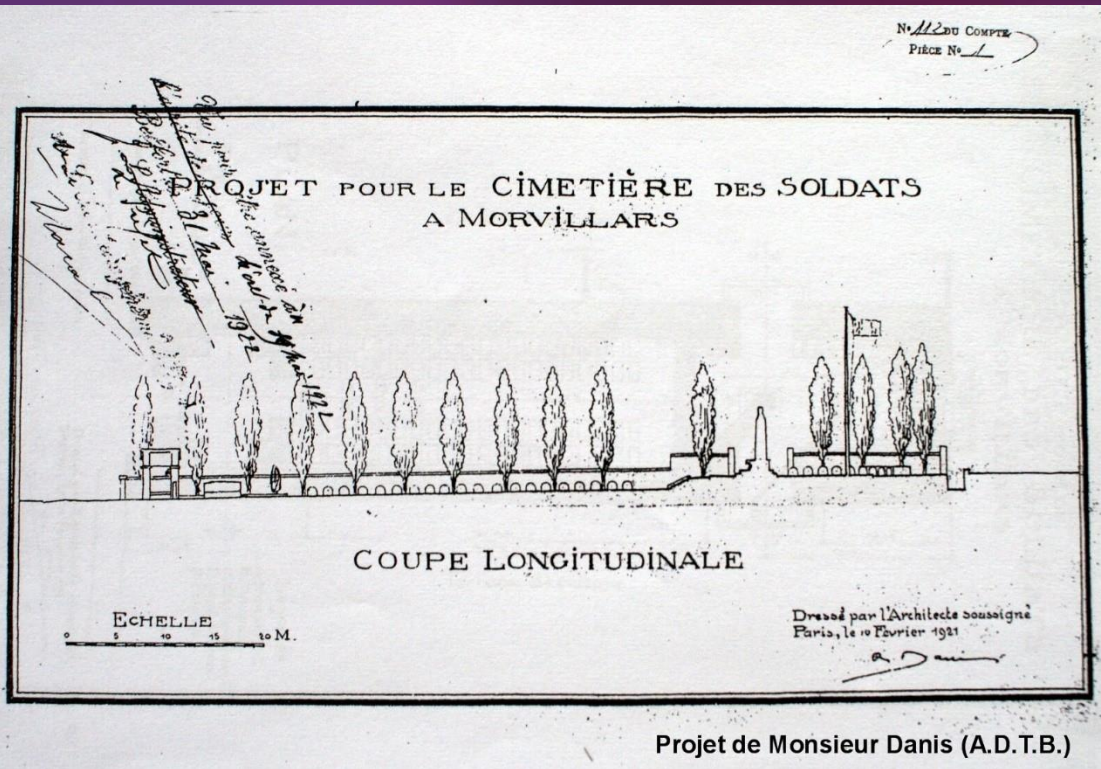
Je soussigné Camozzi Louis, entrepreneur  
à Morvillars, m'engage à exécuter les travaux  
d'aménagement du cimetière militaire de Morvillars aux  
conditions ci-après :

- 1<sup>o</sup> - Terrassements pour exhumation et inhumation des corps  
des soldats, par corps - vingt-cinq francs
  - 2<sup>o</sup> - Terrassements pour nivellement du cimetière et fondations  
du monument, le mètre cube - cinq francs
  - 3<sup>o</sup> - Maçonnerie ordinaire en moellons du pays avec mortier  
de chaux lourde et briques fines pour fondations du  
monument et maçonnerie des escaliers - le mètre cube - cinquante francs
- Ces travaux seront exécutés dès que le temps le  
permettra et terminés sans le plus bref délai possible.

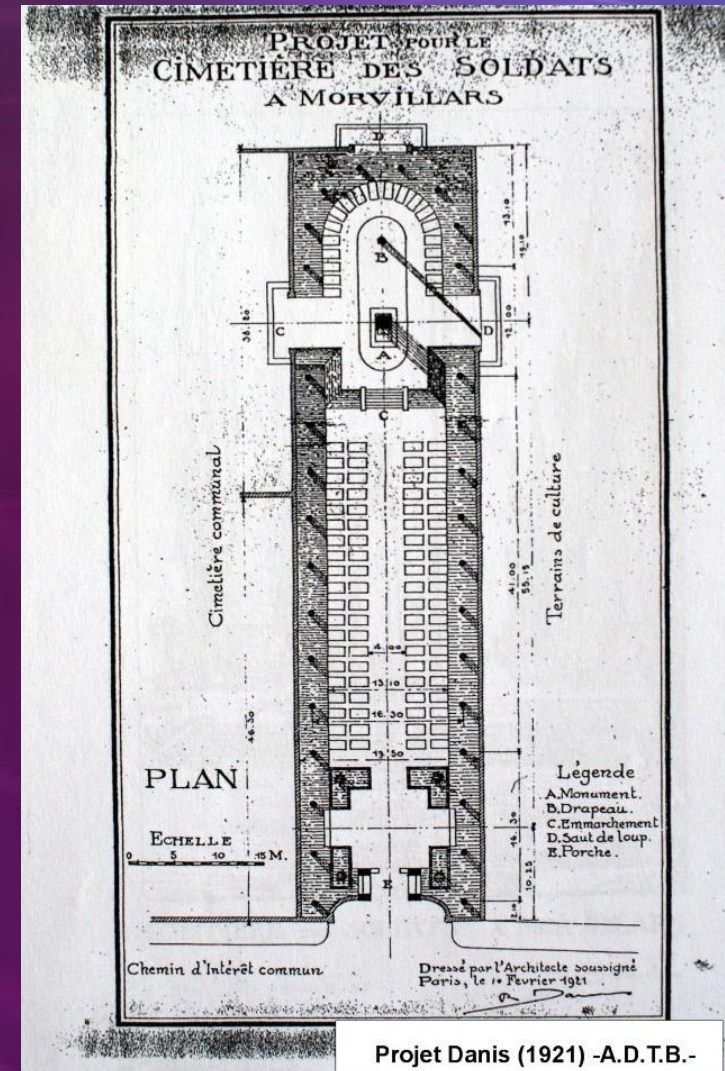
Camozzi Louis

Morvillars, le 6 janvier 1921

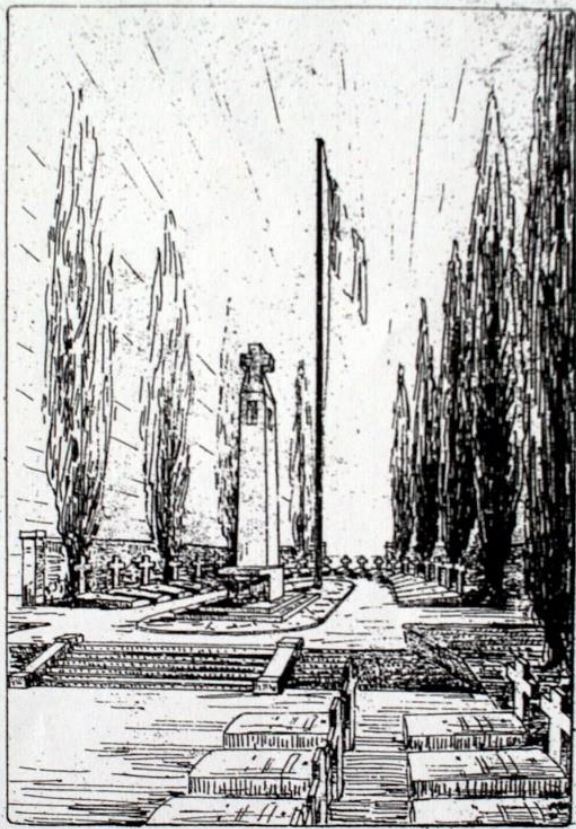
# Les plans de Robert Danis (1921)



Robert Danis : directeur des Beaux-Arts à  
Strasbourg et architecte du gouvernement.



Pièce N° 1

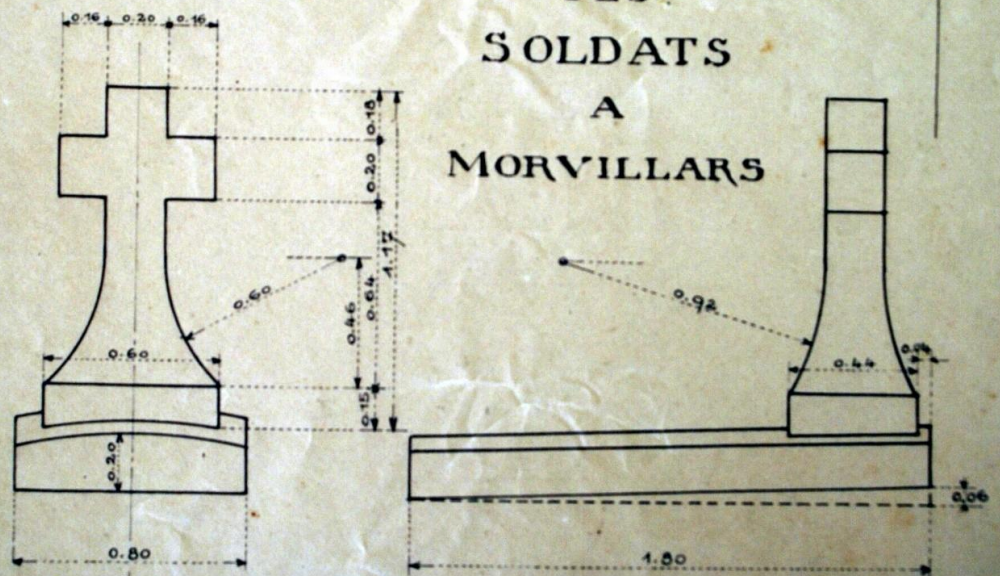


CIMETIERE DES SOLDATS A MORVILLARS

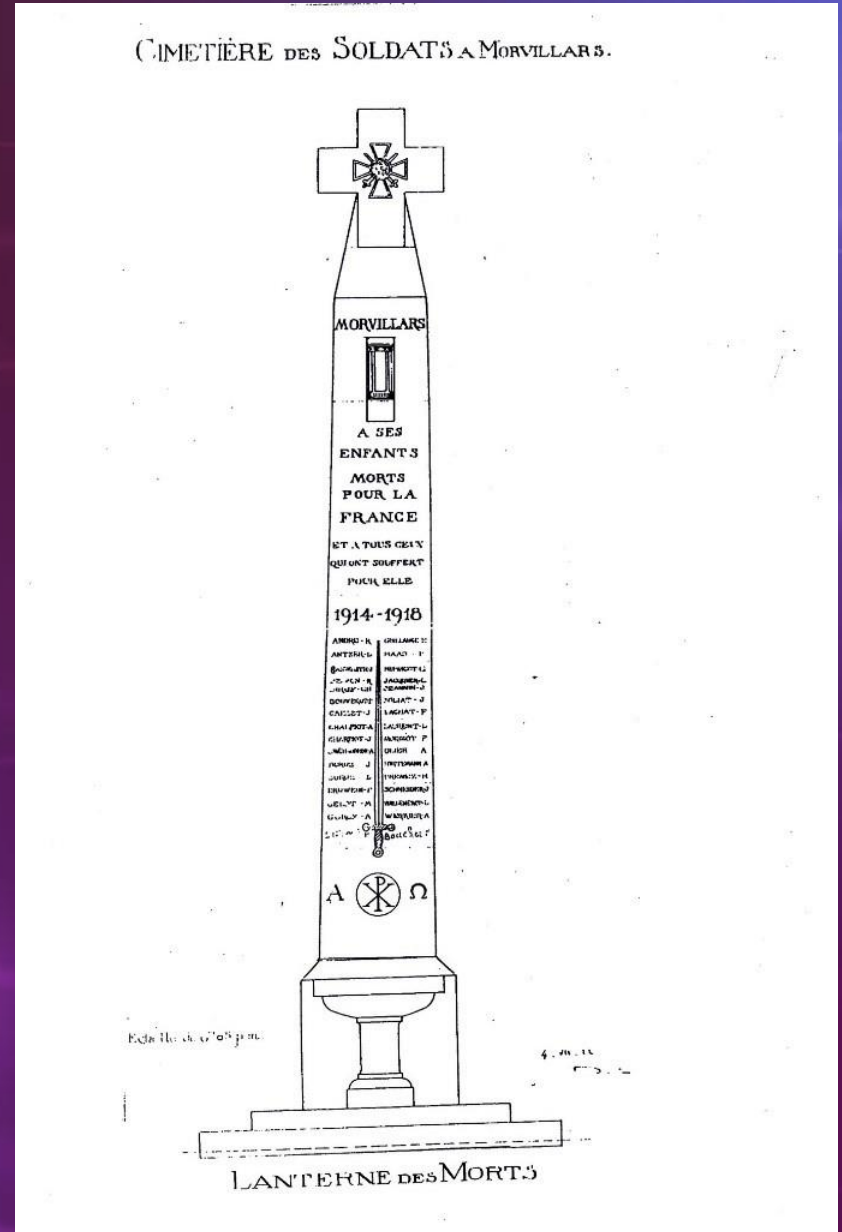
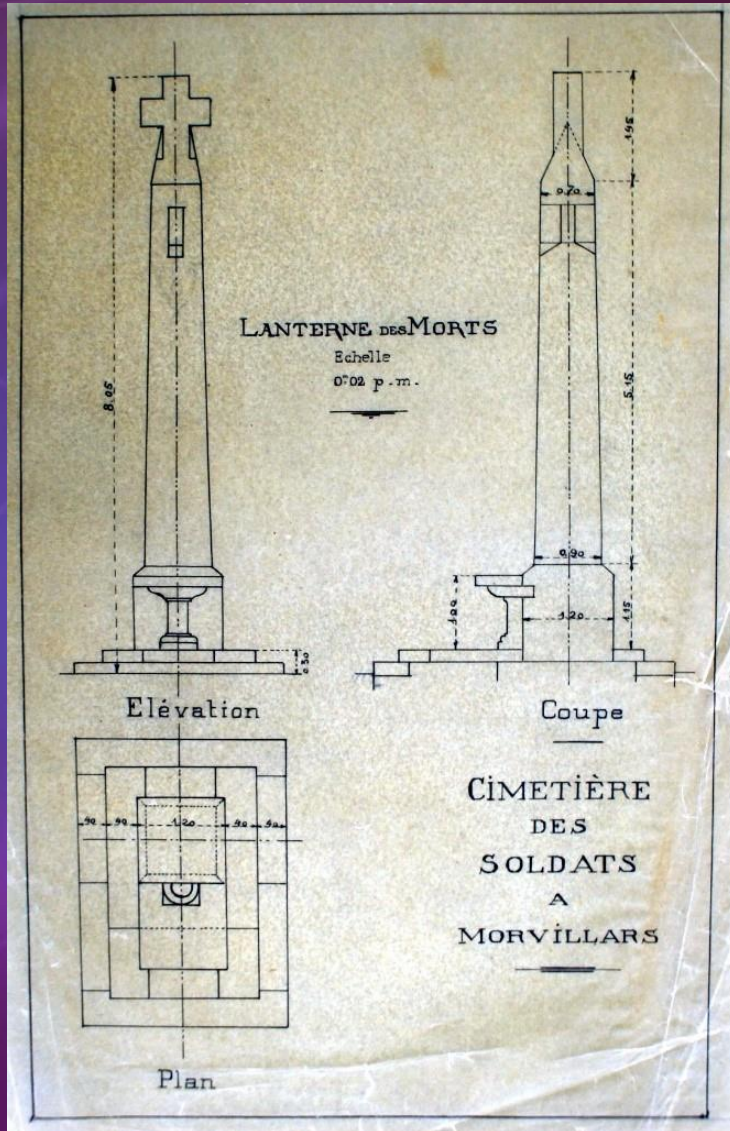
*Travaux pour les annexes à la  
dédicace du 19 Mai 1922  
Bouffard le 31 Mai 1922  
4<sup>e</sup> L. de l'Institut National  
de l'Éducation  
à Paris*

Projet Danis (1921)  
- A.D.T.B. -

# CIMETIERE DES SOLDATS A MORVILLARS



# Lanterne des morts



22940. MORVILLARS — Cimetière militaire et monument de la Guerre 1914-18



22941. MORVILLARS  
Vu du Monument de la Guerre 1914-1918



1388. - MORVILLARS (Territoire de Belfort)  
Cimetière Militaire et Monument Commémoratif  
élevé à la Mémoire des Enfants de Morvillars  
morts pour la France (1914-1918)



Collection J. M. H.

22941. MORVILLARS  
*Vu du Monument de la Guerre 1914-1918*



*Inauguration*  
*du Monument aux Morts de la Guerre*  
*et du Cimetière Militaire de Morvillars*  
*le Dimanche 28 Octobre 1923*

PROGRAMME

- 8 heures. MESSE DE COMMUNION.
- 10 heures. MESSE SOLENNELLE au Cimetière Militaire.  
(En cas de mauvais temps, l'Office sera célébré dans l'église de Morvillars).
- 13 heures. RECEPTION DES AUTORITES à la Mairie de Morvillars par la Municipalité.
- 13 heures 30. OFFICE DES DEFUNTS à l'Eglise.  
*Allocution par le R. P. JANVIER, conférencier de Notre-Dame de Paris.*
- 14 heures 30. DEPART DU CORTEGE pour le Cimetière Militaire.
- 15 heures. INAUGURATION du Monument aux Morts et du Cimetière Militaire.  
*Bénédictio des tombes par S. G. Mgr CHAPTAL, Evêque auxiliaire de S. E. le Cardinal DUBOIS, Archevêque de Paris, en présence des Autorités Civiles et Militaires et des Délégations.*

DISCOURS

NOTA. --- Les délégations avec leurs drapeaux se rassembleront dès 13 heures aux emplacements indiqués sur le chemin de l'Eglise, où elles trouveront des commissaires chargés de les conduire.

Les clairons et tambours des sociétés formeront un groupe ; les drapeaux en formeront un second.

T. S. V. P.

Inauguration  
-  
Dimanche  
28 octobre 1923



# Plaquette de l'inauguration

## MORVILLARS

INAUGURATION  
DU  
MONUMENT AUX MORTS  
ET DU  
CIMETIÈRE MILITAIRE  
28 Octobre 1923

**L**E 2 Août 1914, alors que les hostilités n'étaient pas encore ouvertes, le sang français était répandu pour la première fois à Joncherey.

Les blessés du combat d'avant-postes, provoqué là comme un défi à notre bonne foi, furent dirigés sur Morvillars où ils furent soignés au Vieux-Château.

Depuis cette date, l'ambulance impro-

de tous ceux des nôtres qui ont été ramenés en terre natale, avec ceux des soldats d'autres régions de la France que leurs familles n'ont pas réclamés.

Le Comité d'organisation adresse un remerciement ému aux généreux donateurs qui lui ont permis de consacrer un petit coin du sol français à l'œuvre patriotique perpétuant ainsi les vainqueurs immolés de la grande guerre dans l'esprit des générations à venir.

Ce cimetière forme, par son ensemble, le monument votif, l'ossuaire de nos défenseurs, des vaillants soldats-citoyens, qui, par leur admirable sacrifice, ont su préserver notre contrée du ravage et de l'invasion meurtrière qu'elle put si longtemps redouter.

visée à cette occasion ne cessa de fonctionner jusqu'à l'armistice. Des grands blessés ne pouvant supporter de longs trajets y étaient conduits du front sud de Dannemarie.

Ceux d'entre eux qui succombèrent à leurs blessures furent inhumés avec des camarades, morts à l'ambulance voisine de Bourogne, dans le cimetière réservé ici à ce pieux soin funèbre.

Répondant au vœu exprimé par l'unanimité des habitants, la Municipalité de Morvillars et l'Association des Anciens Combattants de la Commune ont décidé d'honorer la mémoire de ces braves en adoptant leurs sépultures au même titre que celles des enfants du pays.

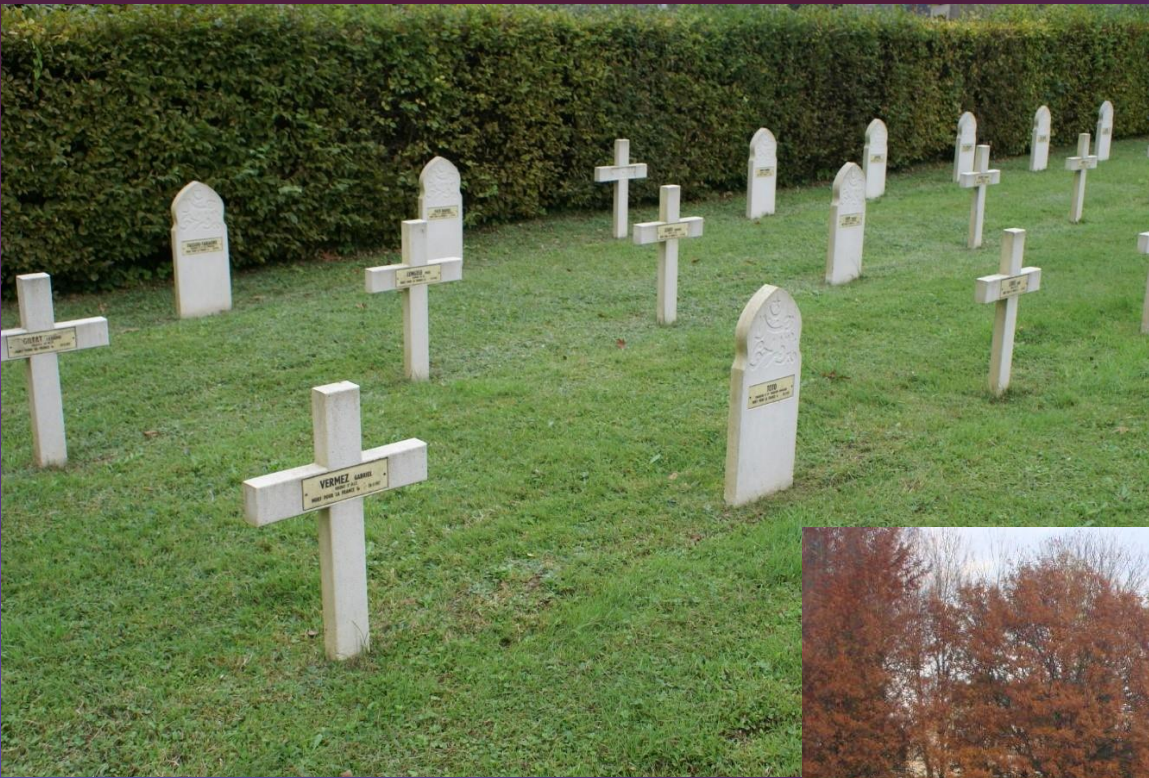
C'est ainsi qu'après la guerre furent groupés autour d'un monument les corps

Cet enclos sacré gardera le caractère d'un lieu de pèlerinage. Les pères et les mères, les frères et les sœurs, les amis connus et inconnus, tous ceux qui ont aimé et admiré les héros dont il contient les glorieux restes, et les jeunes aussi, qui, devant leur succéder dans la vie, veulent s'initier à leurs vertus, s'y rencontreront pour puiser la force et le courage, aux heures graves qu'un avenir incertain nous réserve peut-être.

C'est en gardant mémoire de leur exemple que nous saurons demeurer les dignes héritiers des artisans de la victoire.



# Les tombes



Les tombes ne sont pas délimitées, un gazon recouvre l'ensemble.

# Une tombe britannique



Une tombe britannique isolée :  
Thomas ROBERTSON - Royal Scots -  
03.01.1919

Seul soldat écossais inhumé dans le  
Territoire de Belfort.

Sur la pierre tombale est gravé:  
"Until the day breaks and shadows  
flee away"

Traduction : « Jusqu'à ce que le  
jour se lève et que les ombres  
fuient »

Epitaphe extraite du verset 2.17 du  
cantique de Salomon (livre de la  
Bible)



La tombe d'un chrétien



La tombe d'un musulman



La tombe d'un libre penseur



Une plaque d'identité sur chaque stèle

Patrice BOUFFLERS

## La nécropole de Morvillars - Hommage aux soldats -



# Hommage aux soldats de la nécropole

Une fiche individuelle a été rédigée  
pour chacun des soldats inhumé à  
la nécropole de Morvillars.

## Tombe n° 4 : Victor PERRUCHET

**Perruchet**

NOM  
Prénoms *Victor Louis*  
Grade *Médecin Major 2<sup>e</sup> classe*  
Corps *Médecin Chef de l'Hôp. Ann<sup>e</sup> Morvillars*

N° *2115* au corps.  
mat. *1417*

Décédé le *14 fév. 1917*  
à l'Hôpital de *Morvillars* Hôpital n° *11*.  
*près Belport*

Par suite de  
Cause constatée la

\* Date et lieu de naissance

\* Date et lieu de décès

L'acte de décès est-il parvenu ?

Y a-t-il procès-verbal de déclaration de décès ?

Y a-t-il procès-verbal de constatation de décès ?

Autres notifications individuelles parvenues



**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom *Perruchet*  
Prénoms *Victor Louis*  
Grade *Médecin Major 2<sup>e</sup> classe*  
Corps *Médecin Chef de l'Hôpital Ann<sup>e</sup> Morvillars*

N° *2115* au Corps. Cl.  
Matricule *1417*

Décédé le *14 février 1917*  
à l'Hôpital de *Morvillars* Hôpital n° *11*  
Genre de mort *Suicide*

Né le *17 Janvier 1861*  
à *Saint-Trivier-Courtes* Département *Ain*

Profession (à l'époque de la mort)

Jugement rendu le  
par le Tribunal de  
à la date du jugement *14/2/1917*  
N° de registre d'état civil *1417*

**Perruchet**

**Chevalier**

2115  
50

Service de Santé

Hôpital auxiliaire n° 11 - Année de Morvillars

Le receveur, Officier Administrateur (1) *Louis Viellard* médecin ambulant à  
l'Hôpital auxiliaire n° 11 de Morvillars  
pour me soumettre aux dispositions de l'article 46 du Code civil, qui définit le mode de constater  
l'état civil des citoyens, déclare  
avoir publié, chargé de recevoir les actes de naissance, mariage et décès, que (1) *Victor Louis*  
*Perruchet* né le *17 Janvier 1861* à *Saint-Trivier-Courtes*  
commune de *Saint-Trivier-Courtes* Département de *l'Ain* a épousé *Marie Viellard*  
le *17 Janvier 1886* à *Saint-Trivier-Courtes* Département de *l'Ain* et qu'il est  
le *14 février 1917* à *Morvillars* Hôpital n° *11*  
à *Morvillars* Hôpital n° *11* par suite de  
suicide.

Le Maire proteste.

*L. Bernasconi ambulant*

Je m'appelle Victor PERRUCHET.

Je suis né le 17 janvier 1861 à Saint-Trivier-de-Courtes dans le département de l'Ain.

J'étais médecin major de 2<sup>ème</sup> classe – médecin-chef de l'hôpital annexe n° 11 de Morvillars (ambulance du château Louis Viellard).

Je suis « Mort pour la France » le 14 février 1917 à l'hôpital annexe n° 11 de Morvillars (ambulance du château Louis Viellard) – suicide

Je suis Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Croix de Guerre et des Palmes Académiques.



Type, date / Décl. du 14.2.1917

Individus relatés :

- Victor Louis PERRUCHET (né) (Défunt)
- 17/01/1861, médecin chef hôpital auxiliaire n° 11 de Morvillars, chevalier légion d'honneur, croix de guerre, palmes académiques, résidence : Paris, 16 rue Wronowski
- Mme Jeanne Clotilde PERRUCHET (Paris)
- Mme Marie VIOUOT (Mère)
- Mathématique Marie TROUJON (Compagnie)
- résidence : Paris, Seine

# Années de décès

1915	1916	1917	1918	1919	Total
1	33	46	73	2	155

Tombe n° 7 : RANJA

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **RANJA**

Prénoms

Grade **2<sup>e</sup> classe**

Corps **14<sup>e</sup> B.T.M. Malgaches**

N<sup>o</sup> **36122** au Corps. — Cl. **1917**

Matricule **144222** au Recrutement **Tananarive**

Mort pour la France le **5 mars 1918**  
à l'hôpital d'évacuation de **Morvillars (Belfort)**

Genre de mort **maladie contractée en service**  
**courbature fébrile**

Né le **11/11/1897**  
à **Vondimbe** Département **Madagascar**  
Arr. (arrondissement) de Paris et Seine, à Paris ou en son

Jugement rendu le **10/11/1918**  
par le Tribunal de **Paris**  
à la suite de la **procédure de réhabilitation**  
de la **Procédure de réhabilitation**

N<sup>o</sup> de registre d'état civil **289-708-1023. [20434]**



Nom **RANJA** Prénoms

**Informations militaires et Résistance**

Conflit **1914-1918**

Grade, unité **Tirailleur - 14<sup>e</sup> B.T.M. (Malgaches) [Infanterie] - B.T.M. (Malgaches)**

Matricule au recrutement **7 - Tananarive (Madagascar) - Subdivision**

**Naissance**

Date **1897**

Pays **9333 - Madagascar**

Commune **Vondimbe**

**Décès**

Date **05/03/1918**

Département **90 - Territoire de Belfort**

Commune **Morvillars**

Lieu, complément **Hôpital d'évacuation**

Genre de mort **Mort des suites de maladie contractée en service**

Mention Mort pour la France **Oui**

**Jugement**

**Transcription**

**Inhumation**

Département **90 - Territoire de Belfort**

Commune **Morvillars**

Lieu **Nécropole nationale**

Caté, rang, tombe **Tombe 7**

Je m'appelle RANJA.  
Je suis né en 1897 à Fianarantsoa  
département de Madagascar.

J'étais soldat de 2<sup>ème</sup> classe au  
14ème bataillon de tirailleurs  
malgaches.

Je suis « Mort pour la France »  
le 5 mars 1918 à l'hôpital  
d'évacuation de Morvillars  
(H.O.E.) de maladie contractée  
en service (courbature fébrile).

Nota  
-  
On ignore  
l'année de  
décès pour 1  
soldat



## Tombe n° 32 : Auguste DUBOIS

- Né le 4 décembre 1894 - Nouaillé, 86, Vienne
- Décédé le 28 mai 1918 - Hôpital d'évacuation, Morvillars, 90, Territoire de Belfort, à l'âge de 23 ans
- Inhumé - Nécropole nationale Morvillars, tombe 32.
- Cultivateur

### Parents

- Florent DUBOIS 1863-
- Marie MAILLET 1869-

Union : marié le 9 mars 1918, Nouaillé, 86, Vienne, avec Jeanne BOILEAU 1895-1983

Frères et sœurs : Gabriel Alexis DUBOIS 1892-1914

A participé à la Grande Guerre, mort le 28/05/1918

Régiment(s) : 169<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, 31<sup>ème</sup> régiment d'infanterie

Domicile lors de la mobilisation : Nouaillé-Maupertuis (86)

### Notes

Naissance : Nouaillé-Maupertuis, communément appelé Nouaillé.

Décès : Soldat 169<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, 2<sup>ème</sup> classe au 31<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, 20<sup>ème</sup> compagnie.

### Citations

Officier du régiment n°521 du 20.10.1916: *"Soldat d'élite d'une bravoure & d'un entrain remarquable, s'est particulièrement distingué le 20 septembre 1916 et a contribué par son ardeur, sa ténacité et son mépris du danger à repousser une puissante contre-attaque ennemie"*.

Officier du régiment n°590 du 21.12.1917: *"Soldat très courageux, a été blessé au cours de l'attaque au 15 avril 1917 "Bois des Buttes" en s'élançant sur un groupe de mitrailleuses ennemies pour les désarmer"*.

Mort pour la France: Blessé le 27.05.1918, mort des suites de blessures de guerre.

Médaille militaire à titre posthume. *"Soldat d'élite, d'un courage éprouvé. S'est distingué en maintes circonstances par sa bravoure au feu. Détaché comme servant auprès d'une batterie de 90, a été mortellement blessé le 27 mai 1918, alors qu'il assurait le service de sa pièce, malgré un violent bombardement"*.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom <b>DUBOIS</b>	
Prénoms <i>Auguste</i>	
Grade <i>2<sup>e</sup> classe</i>	
Corps <i>31<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> Infanterie</i>	
N° <i>2053</i> au Corps. — Cl. <i>2<sup>e</sup></i>	
Matricule <i>1053</i> au Recrutement. <i>Poitiers</i>	
Mort pour la France le <i>28 Mai 1918</i>	
à <i>Morvillars 90 o. 5. Terr. de Belfort</i>	
Genre de mort <i>suite de blessures de guerre</i>	
Né le <i>4 Décembre 1894</i>	
à <i>Nouaillé</i> Département <i>Vienne</i>	
Arr. municipal (Paris et Lyon) à décrire en 2 N.	
Légèrement rendu le	
par le Prétendu de	
acte enregistré le <i>10 Octobre 1918</i>	
à <i>Nouaillé (Vienne)</i>	
N° du registre d'état civil	



Nom	DUBOIS
Prénoms	Auguste
<b>Informations militaires et Résistance</b>	
Conflit : 1914-1918	
Grade, unité : Soldat - 31e R.I. [Infanterie] - R.I. Régiment d'Infanterie	
Complément : 20e Cie	
Matricule au recrutement : 1053 - Poitiers (Vienne) - Subdivision	
<b>Naissance</b>	
Date : 04/12/1894	
Département : 86 - Vienne	
Commune : Nouaillé-Maupertuis	
<b>Décès</b>	
Date : 28/05/1918 (23 ans)	
Département : 90 - Territoire de Belfort	
Commune : Morvillars	
Lieu, complément : Hôpital d'évacuation	
Genre de mort : Mort des suites de blessures	
Mention Mort pour la France : Oui	
<b>Jugement</b>	
<b>Transcription</b>	
<b>Inhumation</b>	
Département : 90 - Territoire de Belfort	
Commune : Morvillars	
Lieu : Nécropole Nationale	
Carré, rang, tombe : Tombe 32	

Je m'appelle Auguste DUBOIS.

Je suis né le 4 décembre 1894 à Nouaillé-Maupertuis dans le département de la Vienne (86).

J'étais soldat de 2<sup>ème</sup> classe au 31<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie.

Je suis « Mort pour la France » le 28 mai 1918 à l'âge de 23 ans à l'hôpital d'évacuation de Morvillars des suites de blessures de guerre.

Je suis décoré de la Médaille militaire.

# Pays d'origine

France métropolitaine	Madagascar	Mali	Côte d'Ivoire	Benin	Algérie	Autres
121	8	7	5	4	3	8

## Tombe n° 87 : Larbi BERRAH

**BERRAH**

Nom: BERRAH  
 Prénoms: Larbi  
 Grade: soldat  
 Corps: 3<sup>e</sup> régiment de Tirailleurs Algériens  
 N°: 1111  
 Régiment: 3<sup>e</sup> régiment de Tirailleurs Algériens  
 Mort pour la France le: 9 octobre 1918  
 à l'hôpital auxiliaire n° 31 de Morvillars  
 lieu de mort: château de Viellard

Né le: 1899 à Douar Maoua  
 Département: Constantine

Epouse: *[Signature]*

Je m'appelle Larbi BERRAH



Je m'appelle Larbi BERRAH

Je suis né en 1899 à Douar Maoua commune de Lafayette département de Constantine en Algérie

J'étais soldat au 3<sup>e</sup> régiment de Tirailleurs Algériens

Je suis « Mort pour la France » le 9 octobre 1918 à l'hôpital auxiliaire n° 31 de Morvillars (ambulance du château Louis Viellard) des suites de blessures de guerre.

*Mort pour la France*

SERVICE DE SANTE

Je soussigné, Officier d'Administration, capitaine Titulaire  
 du Régiment de Tirailleurs Algériens n° 31

pour mes services aux dépense de l'Etat et du Corps civil, qui détermine le mode de paiement: l'Etat  
 pour les services rendus, déclare que le nommé: *Larbi BERRAH*  
 est né le 1899 à Douar Maoua, Département de Constantine, Algérie.  
 Il est entré au service le 1918 au 3<sup>e</sup> régiment de Tirailleurs Algériens.  
 Il est mort pour la France le 9 octobre 1918 à l'hôpital auxiliaire n° 31 de Morvillars, Département de Constantine, Algérie.  
 Ses services ont été reconnus dignes de la Légion d'Honneur le 1919.  
 Il est titulaire de la Médaille de la Croix de Guerre avec Étoile de Bronze le 1919.  
 Il est titulaire de la Médaille de la Croix de Guerre avec Étoile de Bronze le 1919.  
 Il est titulaire de la Médaille de la Croix de Guerre avec Étoile de Bronze le 1919.

*[Signatures]*

Autres  
 -  
 Ecosse  
 Sénégal  
 Tonkin (Vietnam)  
 Maroc  
 Guinée  
 Guadeloupe

# Lieux de décès

Morvillars	Chavannes les Grands	Courcelles	Faverois	Autres	Total
104	23	14	7	8	156

Tombe n° 128 : Auguste LACHAUX

Nom **LACHAUX**  
 Prénoms *Auguste*  
 Grade *Soldat de 2<sup>e</sup> classe*  
 Corps *234<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie 236<sup>e</sup>*  
 No *1415* en Corps - Cl. *1899*  
 Matricule *66* au Recrutement *Bourges*  
 Mort pour la France le *4 avril 1916*  
*Ambulance 224 à Courcelles (Terr. Bel.)*  
 Genre de mort *Blessures de guerre*  
 Né le *15 février 1879*  
 à *Saint-Amand* Département *(Cher)*  
 Act' inscrit (ad' P. et I. par) à *Laval* (P. et I. par) à *Laval* (P. et I. par) à *Laval*  
 Jugement rendu le :  
 par le Tribunal de  
 acte enregistré le *18 Mai 1916*  
*Laval*  
 N° du registre d'état civil  
 555-708-1921 (20121)



Nom : LACHAUX Prénoms : Auguste

**Informations militaires et Résistance**

Conflit : 1914-1918  
 Grade, unité : Soldat - 334e RI [Infanterie] - RI Régiment d'Infanterie  
 Complément : 234 Cie  
 Matricule au recrutement : 66 - Bourges (Cher) - Subdivision

**Naissance**

Date : 15/02/1879  
 Département : 18 - Cher  
 Commune : Saint-Amand-Montbron

**Décès**

Date : 04/04/1916 (37 ans)  
 Département : 90 - Territoire de Belfort  
 Commune : Courcelles  
 Lieu, complément : Ambulance 224  
 Genre de mort : Mort des suites de blessures  
 Mention Mort pour la France - Oui

**Jugement**

**Transcription**

Date : 12/05/1916  
 Département : 53 - Mayenne  
 Commune : Laval

**Inhumation**

Département : 90 - Territoire de Belfort  
 Commune : Morvillars  
 Lieu : Nécropole nationale  
 Carné, rang, tombe : Tombe 128

Je m'appelle Auguste  
LACHAUX.

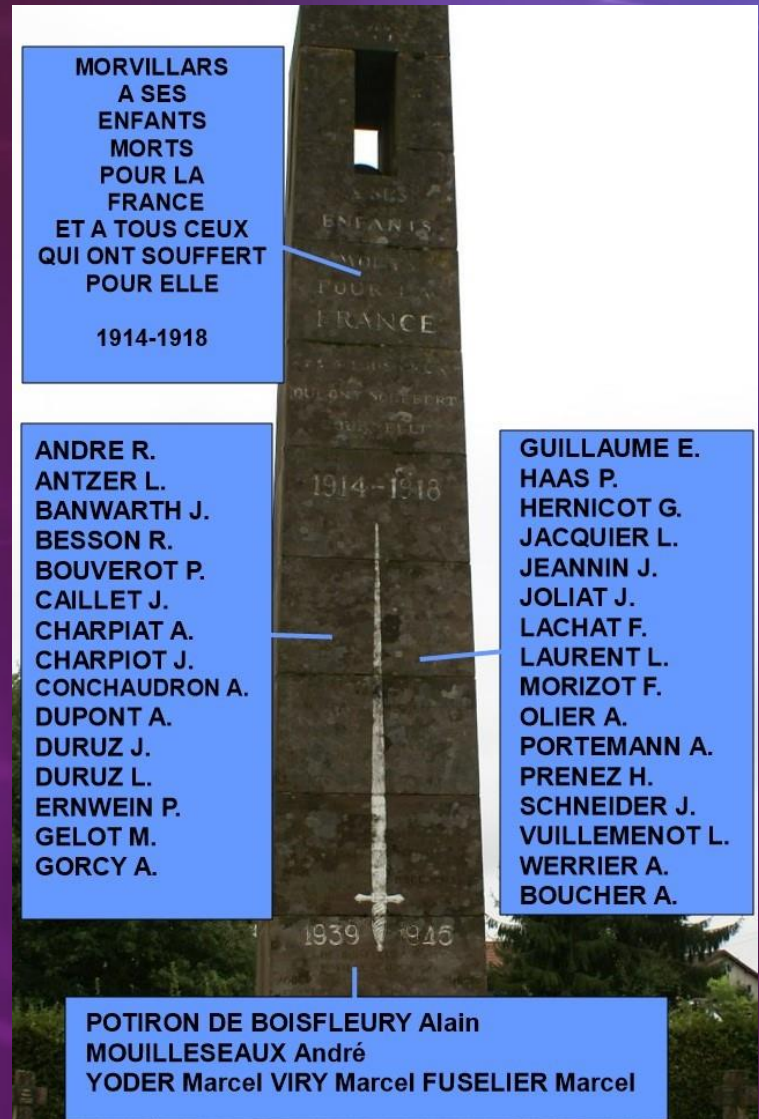
Je suis né à Saint Amand dans le  
département du Cher (18).

J'étais soldat de 2<sup>ème</sup> classe à la  
23<sup>ème</sup> compagnie du 334<sup>ème</sup>  
régiment d'infanterie.

Je suis « Mort pour la France » le  
4 avril 1916 à l'ambulance 224 à  
Courcelles (Territoire de Belfort).

Je suis libre-penseur.

# Les enfants de Morvillars morts pendant la guerre 1914-1918



# Les noms d'Ernest Viotti et Jules Finquel gravés sur le monument aux morts



Fiches individuelles des soldats de Morvillars décédés au cours de la Grande Guerre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **ANDRÉ**

Prénoms **Henri Louis**

Grade **Soldat**

Corps **5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

N<sup>o</sup> **2097** au Corps. — Cl. **1914**

Matricule **2191** au Recrutement **Belfort**

Mort pour la France le **24 septembre 1918**

à **Souchay (Aisne)**

Genre de mort **Tués à l'ennemi**

Né le **23 janvier 1894**

à **Leubersart** Département **Reuilly**

Arr. municipal (p. Paris et Lyon) **à déléger sur 37.**

Jugement rendu le **14 mai 1920**

par le Tribunal de **Belfort**

autre jugement transcrit le **19 mai 1920**

à **Belfort**

N<sup>o</sup> de registre état civil **1894-1918**

à **Mairie de Belfort**

Nom **Anizer**

Prénoms **Lucien Armand**

Grade **Sergent**

Corps **5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

N<sup>o</sup> **3367** au Corps. — Cl. **1912**

Matricule **270** au Recrutement **Belfort**

Mort pour la France le **21 avril 1918**

à **La ferme de Baccanin (Marne)**

Genre de mort **Tués à l'ennemi**

Né le **22 décembre 1891**

à **Levallois** Département **Seine**

Arr. municipal (p. Paris et Lyon) **à déléger sur 37.**

Jugement rendu le **14 mai 1920**

par le Tribunal de **Belfort**

autre jugement transcrit le **14 mai 1920**

à **Belfort**

N<sup>o</sup> de registre état civil **1891-1918**

à **Mairie de Belfort**

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BANWARTH**

Prénoms **Jacques Pierre**

Grade **Soldat**

Corps **5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

N<sup>o</sup> **2724** au Corps. — Cl. **1914**

Matricule **294** au Recrutement **Belfort**

Mort pour la France le **9 septembre 1914**

à **Souchay (Aisne)**

Genre de mort **Tués à l'ennemi**

Né le **10 août 1891**

à **Trouessant** Département **Haut Rhin**

Arr. municipal (p. Paris et Lyon) **à déléger sur 37.**

Jugement rendu le **10 août 1920**

par le Tribunal de **Belfort**

autre jugement transcrit le **9 août 1920**

à **Belfort**

N<sup>o</sup> de registre état civil **1891-1918**

à **Mairie de Belfort**

© Ministère de la Guerre - Ministère des Finances

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **Berron**

Prénoms **Auguste Paul René**

Grade **Sergent**

Corps **5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

N<sup>o</sup> **1327** au Corps. — Cl. **1912**

Matricule **1011** au Recrutement **Belfort**

Mort pour la France le **23 septembre 1918**

à **La bataille de Souain (Marne)**

Genre de mort **Choc des armes**

Né le **26 décembre 1892**

à **Mulhouse** Département **Bas-Rhin**

Arr. municipal (p. Paris et Lyon) **à déléger sur 37.**

Jugement rendu le **29 juillet 1920**

par le Tribunal de **Belfort**

autre jugement transcrit le **11 août 1920**

à **Belfort**

N<sup>o</sup> de registre état civil **1892-1918**

à **Mairie de Belfort**

N<sup>o</sup> 6.

Duruy  
Lucien Louis  
décédé le  
24 mai 1918  
à Souchay (Aisne)  
(Lorraine)

Mort pour la France.

Transcription  
d'un jugement

Vu la signification à vous faite le vingt-<sup>e</sup> feuillet  
six avril mil neuf cent vingt-deux, vous avons  
intégralement transcrit le jugement suivant:

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal Civil de Belfort.

Par jugement sur requête du vingt-cinq avril mil neuf  
cent vingt-deux, enregistré, le Tribunal civil de première  
instance de Belfort (Haut-Rhin), sur les réquisitions écrites  
du Ministère public, a déclaré constant le décès de Duruy  
Lucien Louis, sergent au 5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale,  
fils de Jules et de Sydie Pierre, né à Paris, neuvième arrondisse-  
ment le vingt et un février mil huit cent quatre-vingt-dix,  
Mort pour la France le deux mai mil neuf cent quinze à  
Souchay (Aisne) et ordonné qu'un extrait du dit juge-  
ment serait transcrit sur les registres des décès de la présente  
année de la commune de Morvillars, lieu de dernier domicile.  
Que ~~ce~~ mention dudit jugement serait faite sur les registres des  
décès, au regard et en marge de la place qui aurait dû occuper l'acte  
de décès, le tout sans frais.

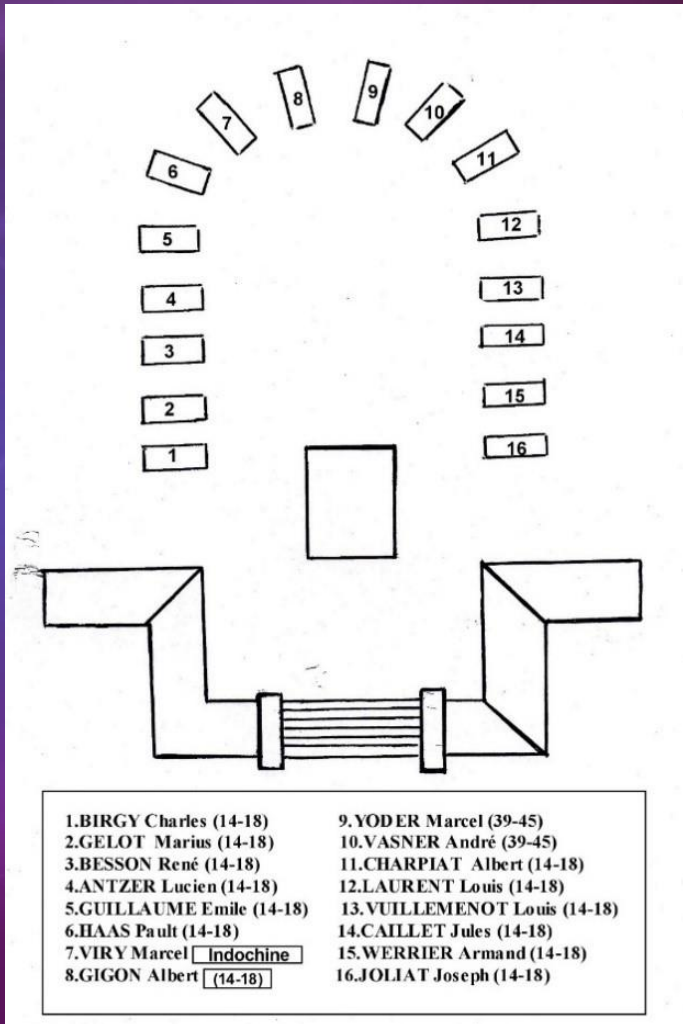
Pour extrait certifié conforme délivré un papier libre au  
requis de M. le Trouvener de la République, par le Greffier soussigné  
nigui: J. Siemann.

Transcrit le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-deux,  
neuf heures, par nous, Nieng Gustave, Adjoint de la Commune  
de Morvillars, Caribon de Belfort remplissant les fonctions  
d'officier de l'état civil par délégation.

1) Un mot rayé. Renvi approuvé.

L'Adjoint,  
Nieng

# Les 16 tombes autour du monument



# Les 8 soldats inhumés dans le cimetière civil

Albert Léon Dupont  
Félix Xavier Jules Morizot  
Pierre Louis Couchot  
Pierre Louis Martin  
Emile Tschiember  
Jules Emile Weiss  
Jules Armand Charpiot  
Ernest Arthur Jean Viotti

## Les soldats de Morvillars et Méziré inhumés dans le cimetière civil

Cimetière civil : Albert DUPONT et Felix MORIZOT

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **DUPONT**  
Prénoms: *Albert Léon*  
Grade: *Maréchal des logis*  
Corps: *Rég<sup>t</sup> d'Artillerie de Campagne*  
N°: *4288* au Corps. - Cl. *1912*  
Matricule: *192* au Recrutement *Belfort*  
Mort pour la France le: *20 Mars 1915*  
à: *Wargemoulin (Mame)*  
Genre de mort: *"Tué à l'ennemi"*  
Né le: *26 Avril 1890*  
à: *Méziré* Département: *Mame*  
Arr<sup>t</sup> municipal (y<sup>t</sup> Paris et Lyon): *Territoire de Belfort*  
à défaut rue et N°:  
Jugement rendu le: \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de: \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le: *3 Decembre 1915*  
à: *Méziré*  
N° du registre d'état civil: *Territoire de Belfort*  
331-708-1921. [20134]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: **MORIZOT**  
Prénoms: *Félix Xavier Jules*  
Grade: *1<sup>er</sup> Sous*  
Corps: *41<sup>e</sup> R. Chasseur à pied*  
N°: *2122* au Corps. - Cl. *1902*  
Matricule: *229* au Recrutement *80/100*  
Mort pour la France le: *28 Mars 1915*  
à: *1<sup>er</sup> Régiment de Hussards*  
Genre de mort: *Allemans à Metz le 28 Mars 1915*  
Né le: *19 Mars 1881*  
à: *Le Depellé (Moselle)* Département: *Moselle*  
Arr<sup>t</sup> municipal (y<sup>t</sup> Paris et Lyon): \_\_\_\_\_  
à défaut rue et N°:  
Jugement rendu le: \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de: *Le Havre*  
acte ou jugement transcrit le: *29 Mars 1915*  
à: *Crocy (Moselle)*  
N° du registre d'état civil: \_\_\_\_\_  
331-708-1922. [20134]

Nom: **DUPONT** Prénoms: **Albert Léon**

**Informations militaires et Résistance**

Conflit: **1914-1918**  
Grade, unité: **Maréchal des logis - 5e R.A.C. (Campagne) [Artillerie] - R.A.C. (Campagne) Régiment d'Artillerie de Campagne**  
Matricule au recrutement: **870 - Belfort (Territoire de Belfort) - Subdivision**

**Naissance**

Date: **26/04/1890**  
Département: **90 - Territoire de Belfort**  
Commune: **Méziré**

**Décès**

Date: **20/03/1915 (24 ans)**  
Département: **51 - Mame**  
Commune: **Wargemoulin - Pour info, « Wargemoulin(51) » s'appelle « Wargemoulin-Hurlus(51) » depuis le 16-06-1950 - Fu**  
Lieu, complément: \_\_\_\_\_  
Genre de mort: **Tué à l'ennemi**  
Mention Mort pour la France: **Oui**



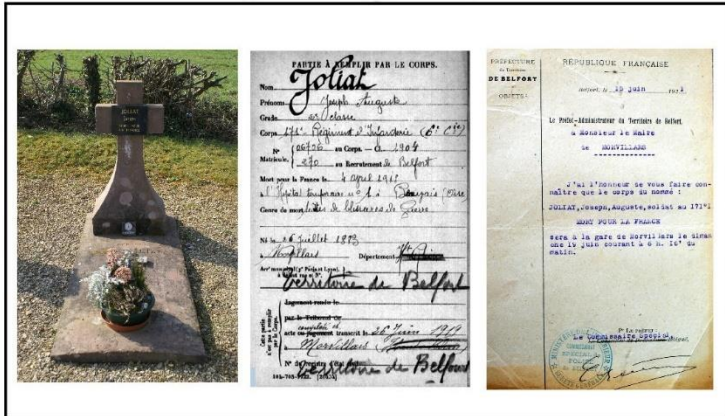
**Des fleurs  
chaque  
11 novembre**





# Joseph Joliat

## Un soldat parmi les 12 : Joseph JOLIAT



16. JOLIAT Joseph Mort pour la France  
Ici repose Joseph JOLIAT, Soldat au 171<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, mort pour la France le 4 avril 1918



# Le rapatriement des corps

## Le retour des morts Joseph Joliat (Journal l'Alsace 23 juin 1921)



Lundi dernier ont eu lieu les obsèques du soldat Joseph Joliat du 171e R.I. tombé glorieusement au bois de Mongival dans la Somme, pendant les terribles journées de mars 1918.

Le corps de Joliat avait été déposé à la mairie où avait été installée une chapelle tendue de tentures et de drapeaux tricolores et ornée de fleurs et de plantes vertes. Sur le cercueil avaient été déposées de nombreuses couronnes et gerbes nouées de rubans aux couleurs nationales. Par un touchant sentiment de belle fraternité d'armes, les Anciens Combattants et Mutilés de Grandvillars, accompagnés de la musique de cette commune, avaient tenu à se mêler à leurs Camarades de Morvillars pour rendre les derniers honneurs à leur compagnon de bataille, mort en héros.

A 18 heures, M. l'abbé Arnoux, curé de Morvillars, procéda à la levée du corps. Les Combattants de la commune, à la tête desquels se trouvaient Madame Louis Viellard, leur vice-présidente d'honneur et MM Louis Viellard, président, de Fontaines et Lachat, vice-présidents, formaient la haie devant laquelle défila le glorieux défunt.

## Obsèques du caporal Armand Werrier (Journal l'Alsace du 29 juillet 1921)

Mercredi dernier à 18h étaient célébrées les obsèques du caporal Armand Werrier, du 172<sup>ème</sup> R.I., mort pour la France au Bois d'Ailly le 26 octobre 1914, né d'une balle au moment où il mettait sa mitrailleuse en batterie.

Les enfants des écoles, tout le village, accompagnaient ce brave à sa dernière demeure. L'Association des Anciens Combattants de Morvillars et une délégation des Anciens Combattants de Grandvillars avec leurs drapeaux assuraient le service d'honneur.

Au cimetière, trois discours ont été prononcés.....

## Inhumation d'Albert Charpiat (Journal l'Alsace du 20 juillet 1922)

Le retour des braves - Mardi soir à 18h30, ont eu lieu les obsèques solennelles de M Albert Charpiat, dont les restes ramenés du front reposent désormais dans le cimetière paroissial.

Comme toujours en pareille circonstance, la population a tenu à témoigner à sa famille sa respectueuse et profonde sympathie. En tête du nombreux cortège on remarquait les Anciens Combattants de Morvillars et de Méziré, la Légion Saint-Martin, les enfants des écoles, etc...

## Discours de M. Henri Lachat

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une douloureuse émotion qu'au nom de l'Association des Anciens Combattants de Morvillars, je tiens à exprimer devant le cercueil de Marius Gélot, toute la gratitude due à l'ami et au compagnon d'armes, qui fut au cours de sa brève carrière militaire, dans toute l'acceptation du terme : un soldat.

Lorsque le 2 août 1914, les cloches de nos églises et de nos cathédrales égrenèrent dans le ciel serein, leurs notes à la fois vibrantes et désolées, appelant au secours du pays odieusement attaqué, tous les Français susceptibles de porter les armes, Marius Gélot avait 20 ans.

Notre camarade appelé sous les drapeaux le 22 août fut affecté au 171<sup>e</sup> d'Infanterie, nommé caporal après 2 mois de service, il se vit chargé par la suite de l'instruction de la classe 15. Le 24 février 1915 il se rend au front et reçoit crâniellement le baptême du feu à Badonvillers. Le 20 mai il prend part à la puissante attaque du Bois d'Ailly. Les galons de sergent furent la récompense de la bravoure déployée au cours de ce combat.

A la suite d'une blessure accidentelle Marius Gélot est évacué à l'intérieur. Au jour de sa guérison il refuse une convalescence d'un mois et n'accepte qu'une permission de sept jours au cours de laquelle il connut à nouveau les douceurs de la vie familiale et le plaisir que procure d'amicales conversations entre concitoyens.

De retour au dépôt, il n'y demeura que trois jours et sur sa demande retourne au front pour participer dans la région de la ferme Navarin à la victorieuse attaque de Champagne le 25 Septembre 1915.

Avec son régiment, il y lutta courageusement et sans relâche ; et il ne quitta Souain qu'en Juin 1916 date à laquelle le 171<sup>e</sup> fut envoyé à Verdun pour concourir à la défense du fort de Vaux.

C'est en ces lieux que ce vaillant guerrier reçut au Ravin de la Mort sa première blessure suivie, d'une première citation :

Gélot Marius : Sergent à la 12<sup>e</sup> Compagnie « Belle attitude au feu, a été blessé à son poste de combat ».

Il revint en convalescence à Morvillars, possesseur d'un très beau calme et ayant dans sa destinée une grande confiance qui hélas ! ne se réalisa pas. Il retrouva son régiment à Soissons, d'où il partit pour la Somme, où il devait accomplir pour le salut du pays le plus sublime des sacrifices. La médaille militaire décernée à titre posthume et la citation suivante consacrèrent l'héroïsme de ce vaillant enfant de France :

Gélot Marius, Sergent, ayant électrisé littéralement ses hommes à l'attaque ennemie du 20 Septembre 1916, a été grièvement blessé.

Pendant tout le bombardement écrit son Sergent-Major, le Sergent Gélot se tint courageusement à son poste, rassurant ceux qui se trouvaient autour de lui par de bonnes paroles, leur donnant l'exemple du sang-froid et de la bonne humeur.

Vallant pendant le bombardement, il le fut plus encore pendant l'attaque : il saisi un fusil mitrailleur dont les servants avaient été mis hors de combat et contribua beaucoup au succès de la résistance. Vers 4 heures de l'après-midi, un gros obus vint écaler au milieu de sa section. A moitié enseveli Marius Gélot était atteint à la tête par un éclat, immédiate-

ment dégagé il fut conduit à l'ambulance où il expira en arrivant.

Il est mort en héros, ajoute le même sous-officier, il est mort aussi en martyr : s'il a été courageux, c'est qu'il marchait pour une idée. Les motifs étaient nobles et beaux et j'en ai la conviction, le Dieu des armées que bien souvent nous avons imploré ensemble lui donnera la récompense à ceux qui aiment jusqu'au suprême degré, c'est à dire jusqu'à la mort.

Les anciens combattants de Morvillars s'associent à ces magnifiques pensées qui montrent combien ce vaillant soldat sut ce créer parmi ses frères d'armes de solides affections.

En l'adressant le suprême adieu, bien cher ami, l'association tient à assurer la famille, à laquelle elle représente ses respectueuses condoléances, que ton souvenir vivra à jamais en chacun de ses membres et que ton nom restera éternellement gravé dans les cœurs, de même qu'il brillera sans cesse en lettres d'or sur les marbres de nos plaques commémoratives, apprenant aux nouvelles générations que le devoir de tout Français c'est de servir toujours en temps de paix comme en temps guerre, avec dévouement et fidélité, la grande et noble cause de la Patrie.

# Travaux d'entretien et de rénovation



**Des travaux ont été effectués à la nécropole au printemps 2017 :**

- ✓ déplacement du mat, en bas à gauche, avec aménagement d'un espace autour du mat.
- ✓ de chaque côté des escaliers : enrochement par des pierres de grès des Vosges, élargissement des allées latérales, des essences végétales seront plantées.
- ✓ En haut, à droite, sera planté un arbre par les élèves (opération Mille Arbres organisée par l'ONAC).
- ✓ Le monument a été entièrement nettoyé et traité pour éviter tout dépôt de mousse. Toutes les inscriptions ont été repeintes en bleu pétrole.
- ✓ La lanterne des morts a été remise en fonction, elle est allumée grâce à des panneaux photovoltaïques.
- ✓ Les allées latérales et l'allée centrale ont été décaissées, pose d'un géo textile, de sable calcaire concassé et finition par la pose de gravier gris blanc.



# Les jeunes générations sensibilisées à la préservation de la Mémoire

-

Ecole primaire de Morvillars  
Collège Lucie Aubrac  
Lycée Viette de Montbéliard





## La nécropole nationale de Morvillars

The Morvillars National Cemetery  
Territoire de Belfort

**La « Kilmanto Zéro » et les premiers combats sur la Frontière**

Dans les années 1840, sous le règne de Louis-Philippe, la France a été divisée en départements. Le territoire de Belfort a été créé en 1844, à la suite de la cession de la région de Belfort à la Prusse. Cette région, qui comprenait les communes de Belfort, Morvillars, et autres, a été intégrée au département de Belfort. Le territoire de Belfort a été créé en 1844, à la suite de la cession de la région de Belfort à la Prusse. Cette région, qui comprenait les communes de Belfort, Morvillars, et autres, a été intégrée au département de Belfort.

**La bataille des Frontières en Haute-Alsace, 7-22 août 1914**

À la fin de la guerre de 1870-1871, l'Alsace et une partie de la Lorraine ont été annexées par les Prussiens. Au début de la guerre 1914, le général Joffre, commandant en chef de l'armée française, a ordonné de concentrer une armée visant à reprendre ses provinces perdues. Dès le 6 août, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes, les forçant à reculer progressivement dans la région d'Alsace. Le 7, la bataille de Buzingham est ébauchée par la 27<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Le 8, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 9, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 10, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 11, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 12, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 13, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 14, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 15, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 16, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 17, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 18, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 19, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 20, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 21, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes. Le 22, les troupes françaises ont engagé les troupes allemandes.

**Le monument aux morts de la commune de Morvillars**

Dans le cimetière de la nécropole nationale, se dresse une stèle aux morts qui est le témoignage aux morts de la commune. En 1921, après avoir accordé en novembre 1920, le conseil municipal de Morvillars décide d'élever le monument aux morts de la commune dans l'emplacement de la caserne militaire. Sous la forme d'une lanterne aux motifs de la maçonnerie, il est inauguré en 1922. Il est inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques. Le monument porte les noms des 32 soldats de Morvillars morts en 1914-1918 et ceux des 100 soldats de la commune en 1939-1945. En 1998, deux fontaines de soldats, originaires de Morvillars, ont été installées.

**A proximité :**  
 Nécropole nationale de Belfort - La Citadelle de Châtelet (90)  
 Nécropole nationale de Dammarié (95)  
 Nécropole nationale d'Altkirch (68)  
 Nécropole nationale de La Roche - Toulon (83)



# Ernest VIOTTI

## « Mort pour la France et oublié »



Ernest Viotti époux de Marthe Birgy en 1904  
vers 1904 )  
( Né 1884 - + 1921 )  
Ex élève de l'école des Beaux-Arts de  
Bruxelles.

**Viotti**

Matricule (N° de naissance) : 1721 X  
Classe de mobilisation : 1914

**ÉTAT CIVIL**

Né le 10 Mars 1884 à Morvillars, canton de Seltz, département de Haut-Rhin  
à Seltz, canton de Seltz, département de Haut-Rhin  
à Seltz, canton de Seltz, département de Haut-Rhin  
à Morvillars, canton de Seltz, département de Haut-Rhin

Marié le 19 Mars 1904 à Marthe Birgy, épouse de Charles Birgy, à Seltz, département de Haut-Rhin

**DÉCISION DE CONSEIL DE RÉVISION ET NOTES.**  
Classé dans la 1<sup>re</sup> partie de la Liste en 1905

**DÉTAIL DES SERVICES ET MOUVEMENTS DIVISIONS.**  
Inscrit sous le N° 205 de la Liste  
Incorporé au 385 Rég. d'Art. le 2 octobre 1905  
arrivé au corps le ... immatriculé sous le N° ...  
soldat de 2<sup>e</sup> classe le 20 Mars 1906, promotion le 20 Mars 1906  
arrivé au 1<sup>er</sup> Rég. d'Art. le 20 Mars 1906  
arrivé au 1<sup>er</sup> Rég. d'Art. le 20 Mars 1906  
arrivé au 1<sup>er</sup> Rég. d'Art. le 20 Mars 1906  
arrivé au 1<sup>er</sup> Rég. d'Art. le 20 Mars 1906

**LIQUIDES ACCUSÉS HABITÉS**

Date : 11-0-12  
Lieu : Seltz

**ÉPOUSE**

Marthe Birgy, épouse de Ernest Viotti, née le 10 Mars 1884 à Seltz, département de Haut-Rhin

Le 4 décembre 1920, Ernest Viotti est décédé à Seltz, département de Haut-Rhin, à l'âge de 36 ans.

Le présent registre contenant quatre feuillets  
Destinés à recevoir les actes de décès pendant l'année  
1921, a été coté par premier et dernier et paraphé par vous  
juge au Tribunal civil de Belfort, le 10 Novembre 1920.

**Mort pour la France**

N° 1.  
Viotti Ernest  
époux Jean  
dép. de la France

Le neuf février mil neuf cent vingt et un, vers heures et demi du soir, Viotti Ernest, époux Jean, né à Morvillars, canton de Seltz, département de Haut-Rhin, le premier août mil neuf cent quatre-vingt quatre, résidant au lieu-dit, domicilié à Morvillars, fils de Charles Viotti et de Marie Viotti, sans profession, domicilié à Morvillars, épouse de Marthe Catherine Birgy, sans profession, domiciliée à Morvillars, est décédé en son domicile.

Présent de ses parents mil neuf cent vingt et un, une femme de son, en présence de Albert Viotti, notaire public de Seltz, et de Jean Birgy, employé de bureau, tous deux demeurant à Morvillars, qui, légalement, ont signé avec moi, Gustave Kéiser, adjoint du procureur de Morvillars, canton de Seltz, département de Haut-Rhin, et officier de l'état civil, pour délégation.

Adjoint,  
Kéiser

Acte de décès Ernest Viotti - registre état civil de Morvillars

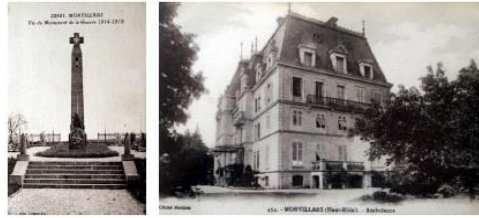


Les commémorations du centenaire  
Guerre 1914/1918 à Morvillars

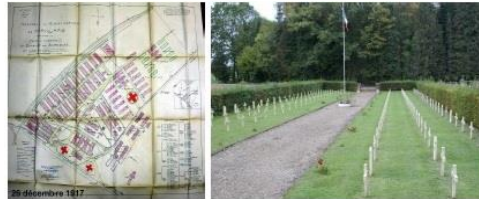


(Actions et animations menées depuis 2013)

### La guerre de 1914-1918 à Morvillars



- Le centenaire de la guerre 1914-1918
- Le monument aux morts
- Le cimetière militaire – nécropole nationale
- Les plaques commémoratives
- L'ambulance du château
- L'Hôpital d'Origine des Etapes



Compilation de divers documents sur la guerre de 1914-1918 à Morvillars

# Faire connaître...

- ✓ Des brochures
- ✓ Des articles de presse
- ✓ Emissions radio
- ✓ Des visites
- ✓ Le site internet
- ✓ Des expositions
- ✓ Les Journées du Patrimoine
- ✓ Des cérémonies

#### MÉMOIRE 1<sup>re</sup> Guerre mondiale

## Le cimetière militaire de Morvillars

Le 9 janvier 2014, le comité des biens de la France à l'UNESCO a inscrit sur la liste des sites éligibles au patrimoine mondial de l'humanité le projet « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » qui s'étale sur 750 km, des champs de bataille belges jusqu'à la frontière suisse. Deux sites territoriaux ont été retenus dans ce projet mémoriel.

© Jean-Christophe Tamboulet

**D**ans le Territoire de Belfort, il s'agit de lieux de mémoire des deux premiers conflits mondiaux de l'histoire de la France, et de sites de mémoire de la Grande Guerre, en village de base arrière où sont installés des hôpitaux. Des lieux de mémoire des hostilités,

**“ Les tombes sont marquées par une croix pour les chrétiens, une plaque pour les athées ou une stèle en arc outrepassé pour les musulmans. ”**

M<sup>me</sup> Louise Vieillard, membre de la Société française de secours aux blessés militaires, ouvre son château à une annexe de l'hôpital auxiliaire militaire n° 1. Un second hôpital voit le jour sur le territoire de la commune en février 1915. L'hôpital Régiment des Etapes n° 54 (HES) pour le relief le plus rapidement possible à la ligne de chemin de fer de Forêt-Delle, c'est le site près de la gare de Problématique qui est reconstruit. L'hôpital reçoit la visite du général Nivelle et de Briand en février 1918. L'hôpital régional des soldats gravés dans des combats en Alsace. Les terrains sont repris à leurs propriétaires le 19 avril 1920.

**Des cimetières provisoires**  
Il existait déjà un cimetière militaire datant de 1870-1871 contigu au château des communaux, ce dernier est détruit en 1916. La mortalité dans les ambulances et les hôpitaux de la commune était élevée, il faut trouver un autre endroit pour inhumer les

soldats décédés. Un second cimetière provisoire B est donc installé au plus près de l'HES, au bord de la route de Problématique. Lors du conseil municipal du 27 novembre 1920, il est proposé de « grouper en un lieu ceux qui ont donné leur vie pour le pays et perpétuer leur souvenir parmi les générations futures », la concession étant offerte à perpétuité.

**Site nécropole nationale**  
Le choix de l'emplacement de la future nécropole communale ne porte sur une partie du cimetière militaire. Un courtier est envoyé à charger la mille endeuillée de Morvillars et à Mairie pour en connaître les intentions. Le maire, Louis Vieillard, choisit Robert Dumas, architecte de renom, à l'époque de Lorraine, comme auteur du projet. Celui-ci propose rapidement un plan d'ensemble autour d'une tour latérale des morts, ce qui soulève d'une plantation de peupliers. Les tombes sont marquées par une croix pour les chrétiens, une plaque pour les athées ou une stèle en arc outrepassé pour les musulmans. Dès le 15 février 1922, le transfert des corps du cimetière B est achevé ainsi que les fondations du monument. Le 15 mai 1922, le décret autorisant l'inscription du monument est signé par le président de la République. C'est Jules Ferry qui est chargé d'en assurer la construction en ce qui concerne l'Alsace pour une somme forfaitaire de 12 000 francs,



La nécropole de Morvillars aujourd'hui.

pour moitié à charge de la commune. Le reste du financement est assuré par une souscription à laquelle la famille Vieillard participe largement. Au cours de l'été 1922, les soldats inhumés à Courcelles et à Favencourt sont rapatriés à Morvillars. Les sol-

dats allemands de la guerre de 1870 sont exhumés à Hiltfing. Le cimetière militaire est inauguré le dimanche 28 octobre 1923 en présence des autorités civiles et militaires. Le 9 septembre 1924, 27 soldats sont transférés de Chavannes-les-

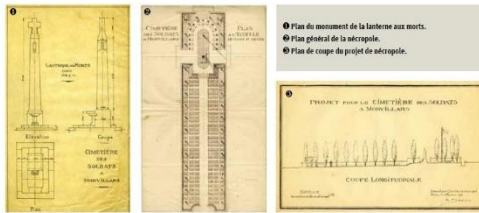
Grands vers Morvillars. Ce cimetière communal est cédé par la commune à l'Etat pour le franc symbolique en mai 1925, ce qui en fait désormais une nécropole nationale, la seconde du département avec celle de Glacis du château à Belfort.

#### SAVOIR

Actuellement, six soldats représentent dans la nécropole, dont un Britannique et quatre allemands après la Grande Guerre mondiale.

Association: Le Conseil général du Territoire de Belfort a adhéré à l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » chargée de porter le dossier franco-belge d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO d'un ensemble de sites mémoriels de la Première Guerre mondiale.

Prochainement, le site de Jancray sera l'occasion d'un article spécifique à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale.



Plan du monument de la latrine aux morts.  
Plan général de la nécropole.  
Plan de coupe du projet de nécropole.



- ✓ Vidéos
- ✓ Des dépliants (en français, allemand, anglais)
- ✓ Reportages télévision

Morvillars - Reportage n°1

D'autres vidéos de BTS Audiovisuel Montbéliard



france.tv

Territoire de Belfort : les sites de 14/18

Gilles Maire, vice-président du Souvenir Français, Patrice Vogt, chargé de communication pour les cérémonies du centenaire et Françoise Ravey, maire de Morvillars

**A VISITER A MORVILLARS**

- les châteaux
- l'église Saint Martin
- le parc à daims



**A VISITER A JONCHEREY**  
(direction Delle)

Monument du caporal Peugeot :  
premier tué de la guerre 1914-1918



**SITUATION**



**RENSEIGNEMENTS**

Belfort Tourisme: 2 bis rue Georges  
Clemenceau 90000 Belfort  
Tél : 03.84.55.90.90

[www.belfort-tourisme.com](http://www.belfort-tourisme.com)

Mairie de Morvillars: 3 place du marché  
90120 Morvillars

Tél : 03.84.27.80.36

[www.morvillars.fr](http://www.morvillars.fr)



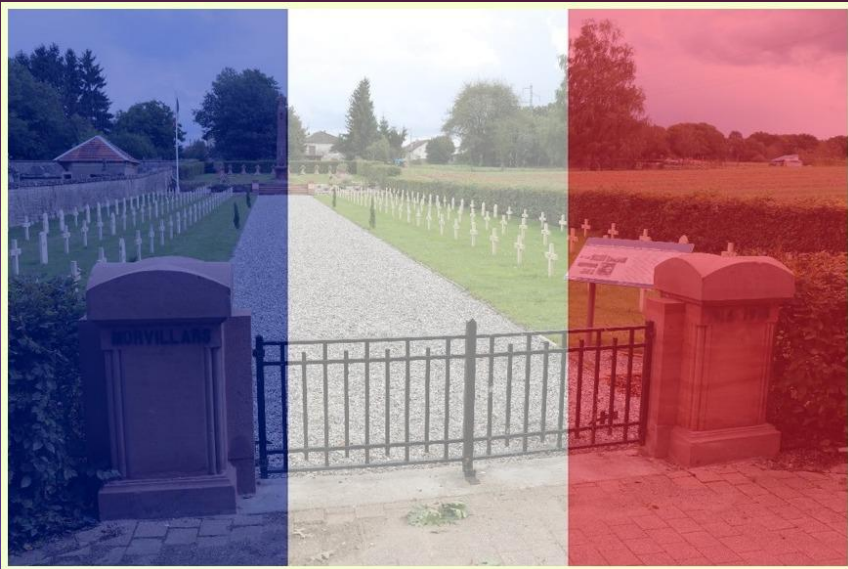
**LA  
NECROPOLE  
DE  
MORVILLARS  
(90120)**



**Chemin de mémoire**  
Nécropole proposée pour  
figurer au patrimoine mondial  
de PUNESCO

# Les partenaires

**Mairie de Morvillars – Ecole primaire Morvillars – Collège Lucie Aubrac – Lycée Viette de Montbéliard** – Inspection Académique du Territoire de Belfort – Souvenir Français – Conseil départemental - Conseil Régional de Franche-Comté – Préfecture Belfort – Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre – Pole des Sépultures de Guerre Colmar – Historiens amateurs - Label centenaire – 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie Bourogne – Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre – Marcel Guignard – Union Nationale des Combattants du Territoire de Belfort – Emile Buisson – Anciens Combattants de Morvillars – Belfort Tourisme - **Mairie de Morvillars – Ecole primaire Morvillars – Collège Lucie Aubrac – Lycée Viette de Montbéliard** – Inspection Académique du Territoire de Belfort – Souvenir Français – Conseil départemental - Conseil Régional de Franche-Comté – Préfecture Belfort – Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre – Pole des Sépultures de Guerre Colmar – Historiens amateurs - Label centenaire – 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie Bourogne – Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre – Marcel Guignard – Union Nationale des Combattants du Territoire de Belfort – Emile Buisson – Anciens Combattants de Morvillars – Belfort Tourisme - **Mairie de Morvillars – Ecole primaire Morvillars – Collège Lucie Aubrac – Lycée Viette de Montbéliard** – Inspection Académique du Territoire de Belfort – Souvenir Français – Conseil départemental - Conseil Régional de Franche-Comté – Préfecture Belfort – Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre – Pole des Sépultures de Guerre Colmar – Historiens amateurs - Label centenaire – 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie Bourogne – Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre – Marcel Guignard – Union Nationale des Combattants du Territoire de Belfort – Emile Buisson – Anciens Combattants de Morvillars – Belfort Tourisme



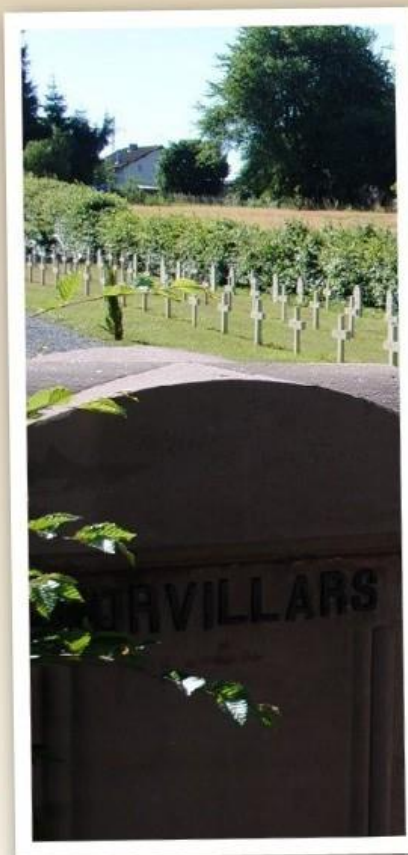
## Documentation

- Archives municipales de Morvillars
- Archives Départementales du Territoire de Belfort
- Journal L'Alsace
- Mémoire des Hommes

## Remerciements

- Evelyne Lavie
- Jean Michelat
- Alain Hillmeyer
- Françoise Ravey





***Merci de votre attention***